



PALISEUL NEWS

Bimestriel d'information de la commune de Paliseul



QUELQUES RÉALISATIONS DU SERVICE TRAVAUX



réinventons /
la banque et l'assurance

GROUPE LABBÉ

PALISEUL
061 260 888

BERTRIX
061 41 42 95

BELLEFONTAINE
063 444 557

Les Agences Labbé, une société dynamique, sincère et proche de chez vous.

Philippe et Jean-Philippe, passionnés, vous offriront des choix sûrs.

Visitez notre site ! www.labbesa.be

Rejoignez-nous ! facebook.com/LabbeJPH

AXA
N°1588 - 1022042120
N°1588 - 1022042120

Réalise tous vos **travaux de toiture :**

- ✓ Entretien général
- ✓ Rénovation
- ✓ Nouvelle construction
- ✓ Réalisation de vos bardages
- ✓ Isolation suivant les normes CE
- ✓ Toit plat en Epdm
- ✓ Spécialisé dans l'isolation en sur toiture (Sarking)
- ✓ Nettoyage de vos panneaux solaires et photovoltaïques

JS Toitures

Jonckheere Steve
Rue du Nouvelly 37
6880 Bertrix (Sart)
Tél. : 0473/55.89.81

E-mail : js-toitures@hotmail.com
WEB : www.js-toitures.be
Facebook : www.facebook.com/jstoitures

PNEUS JOHNNY OTHE

Rue D'Outrouge 6 à 6880 Bertrix
061/288690 - 0498/846216

Géométrie - Freins - Amortisseurs - Réglage phares
Entretiens et réparations toutes marques

www.pneusjohnnyothe.be - johnnyothe@skynet.be

LAURENT LAFARQUE
La puissance du service après-vente

VENTE ET REPARATION
Tronçonneuse et débroussailluse
STIHL
Tondeuse et robot
HONDA-STIHL
Tracteur tondeuse
HONDA-STIHL-ISEKI

Avenue Albert 1er .17
6852 MAISSIN (Paliseul)
061/65 55 42
lafarquelaurent@skynet.be

ISM BOUILLON

Institut Sainte-Marie - 061/466379
Rue Georges Lorand, 3

1er degré	2ème degré	3ème degré
Enseignement commun Néerlandais Anglais Remédiations Plan individuel d'apprentissage (P.I.A.)	Général de transition Langues modernes I et II Néerlandais - Anglais Sciences (3 ou 5h) Sciences économiques Sciences sociales Technique de qualification Techniques sociales et d'animation Restauration Professionnel de qualification Cuisine et salle	Général de transition Langues modernes I et II Néerlandais - Anglais Sciences (3 ou 6h) Mathématique (4 ou 6h) Technique de qualification Agent d'éducation Hôtelier-restauteur Professionnel de qualification Restauteur-restauratrice

Institut Sainte-Marie, une école familiale, un enseignement de qualité et un encadrement attentif

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL
MATERNEL ET PRIMAIRE - Tél : 061/467795 - Boulevard Heynen, 11

ETS COGNAUX
Marbrerie

Plus de 100 créations en salle d'exposition

Monuments funéraires
caveaux,
pierres cinéraires

FUNÉRAILLES
FUNÉRARIUM
OU AU DOMICILE
ASSURANCES
OBSEQUES

Rue de Baillamont, 17
5555 GRAIDE-STATION (BIÈVRE)
TÉL. 061/51 10 53 www.cognaux-marbrerie.be

Regifo
Edition

Ce bulletin est réalisé par la sprl REGIFO Edition

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.

Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous!
071/740 137 - info@regifo.be - www.regifo.be

Votre conseiller en communication, **Roland CROSSET** se fera un plaisir de vous rencontrer.
Prenez contact avec lui au 087/267 886



« IL EST INTERDIT D'INTERDIRE ! »

Chers lectrices et lecteurs,

Cet aphorisme rappelé à notre mémoire en mai 2018 à l'occasion du 50ème anniversaire des événements de « Mai 1968 » en France, écrit alors sur les murs de la Sorbonne, a été scandé à souhait tant

cela paraissait attractif, une voie vers la liberté totale bannissant toutes formes de règles à respecter, toutes convenances.

Envoyer tout balader ... quelle promesse de bonheur ! Il a fallu vite déchanter.

Pourtant la crise sanitaire que nous traversons a réveillé, certes sous une autre forme, cette phrase emblématique. N'a-t-on pas entendu des voix se lever pour décrier les mesures prises pour enrayer cette pandémie ? Pourquoi nous imposer un confinement, limiter nos déplacements, garder les distances physiques, porter un masque, etc. ?

Des dirigeants de grandes nations ont encensé cette vision d'une liberté individuelle totale. À l'heure du bilan ils dressent un constat amer ... mais trop tard, pas de retour en arrière possible.

Pouvons-nous raisonnablement envisager une société dans laquelle tout serait permis ? Poser la question c'est à mon sens y répondre. Ce rêve de la transgression généralisée virerait vite au cauchemar. Quelques puissants interdits, fondations de la société, sont indispensables : ils garantissent notamment la protection des plus faibles.

À l'heure où vous lirez ces lignes la rentrée scolaire se profilera. Je souhaite qu'elle puisse se dérouler « normalement » ; comme vous, vos enfants et leurs enseignants en ont le plus grand besoin.

Continuez à prendre soin de vous et des autres !

Le 31 juillet 2020.
Votre Bourgmestre
Freddy ARNOULD

Sommaire

04 La commune

Compte-rendu du Conseil communal	page 4
État-civil.....	page 4
Prochaine parution	page 4
Horaires	page 4

05 Info

EPN	page 5
Recherchons photos du monument aux morts.....	page 5
Obligation de stériliser les chats	page 5
Remorques	page 5
MiAM: nos producteurs locaux!	page 6
Émission les Ambassadeurs	page 6
Dates des battues 2020-2021	page 7
100 km pour la recherche d'un vaccin contre le COVID-19	page 8

08 Environnement

Grand Nettoyage de Printemps	page 8
Attention aux chenilles processionnaires.....	page 8
Contrat rivière Semois	page 9

10 Enseignement & jeunesse

Plaine d'été du 6 au 17 juillet 2020	page 10
Un été solidaire pas comme les autres	page 11
Je déménage, tu rénoves, il s'installe.....	page 11

12 Travaux

Travaux Nollevaux	page 12
Service travaux.....	page 12

13 Social

COVID-19 : avez-vous droit à une aide sociale ?.....	page 13
--	---------

14 Agenda

Septembre.....	page 14
Octobre.....	page 14
Déjeunons Tourisme.....	page 14
Atelier malvoyance.....	page 15
Formation pomologie.....	page 15
6ème anniversaire du marché du Terroir à Paliseul	page 15



Compte-rendu du Conseil communal du 08 juillet 2020



Depuis la parution du dernier Paliseul News, le Conseil communal s'est réuni le 08 juillet 2020.

Lors de cette séance, le Conseil s'est positionné sur treize dossiers, dont certains vous sont résumés ci-dessous :

→ Le Chef de cantonnement, M. Pierre GIGOUNON, a présenté un bilan

sanitaire de la forêt communale. Ce bilan a été discuté en séance publique mais n'a pas fait l'objet d'un vote.

- Le Conseil a décidé de procéder à l'engagement d'un(e) technicien(ne) de surface (H/F) à temps plein. L'offre d'emploi a été publiée, et la procédure d'engagement est actuellement en cours.
- Le Conseil a marqué son accord pour une convention de partenariat avec l'ASBL Infor Jeunes Luxembourg, afin d'accentuer la prévention au cyberharcèlement sur notre Commune. Cette convention de partenariat a été possible grâce au Plan de Cohésion sociale.

- Des mesures de modération fiscale ont été décidées par le Conseil communal, dans le cadre de la crise sanitaire du COVID-19, il a donc été décidé d'annuler, pour l'année 2020, les taxes de séjour et d'occupation du domaine public, pour les terrasses de l'Horeca.
- Il a été décidé d'octroyer un subside au Comité gestionnaire de la Salle l'Etoile à FAYS-LES-VENEURS afin de procéder à la rénovation des sanitaires.
- Enfin, la modification budgétaire n°2 a été approuvée par le Conseil communal. Cette modification budgétaire permet d'adapter les crédits nécessaires, à la moitié de l'année.

Etat civil - Naissances

Cette liste est établie grâce au consentement des parents.

Janvier 2020

18 Kenji NDOUNGANG NKWETCHE fils de Romain et Melissa POUGIN, de PALISEUL.

Avril 2020

03 Achille ISTASSE fils de François et Elodie PONCELET, d'OFFAGNE.

Mai 2020

22 Julia DORBAN fille de Romain et Amandine GILLET, de FAYS-LES-VENEURS.

Juin 2020

05 Jade NEMERY fille de Quentin et Cassandra PARENTE, de CARLSBOURG.



Prochaine parution du Paliseul News

Le prochain PALISEUL News paraîtra durant la semaine du 26 au 30 octobre 2020.

Les informations à diffuser doivent impérativement nous parvenir pour le 28 septembre 2020 au plus tard.

UNE ACTIVITÉ, UNE INFO, UNE MANIFESTATION?

Prenez contact avec le service « Secrétariat » de l'Administration :
 ☎ 061/275.982
 ✉ commune@paliseul.be

Horaires

L'Administration communale de Paliseul est accessible au public tous les jours, de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00, sauf le jeudi après-midi. Une permanence est organisée au service de la population le samedi de 09h00 à 12h00.

Vu la crise sanitaire actuelle, l'accès peut être restreint et le port du masque imposé.

- 📍 Administration communale de Paliseul
Grand-Place, 1
6850 PALISEUL
- ☎ 061/275.950
- ✉ commune@paliseul.be



EPN

L'EPN de Paliseul...

Comment fonctionne mon smartphone?
 Comment installer l'application bancaire?
 Mon ordinateur est lent, que faire?

L'accès libre est fermé suite aux mesures sanitaires
 mais
bonne nouvelle
l'EPN reste accessible sur rendez-vous.

Les cours donnés à l'automne n'auront pas lieu
 mais
bonne nouvelle
les professeurs peuvent répondre à vos questions de manière individuelle.

INFORMATIONS ET PRISE DE RENDEZ-VOUS:
 Alexandra Etienne - alexandra.etienne@paliseul.be
 0496/56.66.97

Avis aux connaisseurs, collectionneurs, amateurs d'histoire ou de **vieilles photographies !**



Nous recherchons une photo du monument aux morts de PALISEUL qui aurait été prise avant le vol de la sculpture de droite représentant un sanglier assis. Nous devons disposer d'un maximum de détails de cette sculpture. Malheureusement, la qualité des photos en notre possession est insuffisante, notamment pour deviner les détails du blason tenu par le sanglier (un arbre ? Lequel ?). Merci d'avance pour votre aide... !

Une piste : commune@paliseul.be ou 061/275.963

Obligation de **stériliser les chats**



En 2019, 10.779 chats errants ont été recueillis par les refuges et 3.236 chats y ont été abandonnés. C'est pourquoi depuis novembre 2017, un arrêté du gouvernement wallon impose aux propriétaires de chats de les faire stériliser avant l'âge de 6 mois. Le vétérinaire qui a stérilisé l'animal délivre une attestation et doit encoder dans les 24h les informations le concernant dans la base de données Cat ID.

Remorques :



Les propriétaires de petites remorques sont dans l'obligation de déclarer ou de révoquer celles-ci auprès du Service public de Wallonie.

Vous êtes propriétaire d'une remorque ? Quelles sont vos obligations envers l'administration fiscale ? (SPW Fiscalité).

Les remorques sont classées en 2 catégories en fonction de la « Masse maximale autorisée » (MMA), à savoir :

- Cat. 1: une MMA de maximum 750 kg
- Cat. 2: une MMA comprise entre 751 et 3.500 kg

En fonction de la catégorie, nous vous invitons à consulter l'explicatif disponible sur : <https://www.wallonie.be/fr/vivre-en-wallonie/impots-taxes-et-fiscalite> afin de savoir quelles sont les démarches à effectuer.

Pour de plus amples informations: SPW Fiscalité: fiscalite.wallonie@spw.wallonie.be - 081/330.001

MiAM: une nouvelle empreinte pour nos producteurs locaux !

L'ADL de Bièvre et Vresse-sur-Semois, l'ADL de Bertrix - Bouillon - Herbeumont - Paliseul et le Parc naturel de l'Ardenne méridionale ont travaillé ensemble à la création d'une empreinte pour nos producteurs locaux, au travers du concept "MiAM": Made in Ardenne Méridionale! Différents visuels MiAM ont été créés et vont être proposés aux épicerie locales et grandes surfaces franchisées des neuf communes de l'Ardenne méridionale, à savoir Bertrix, Bièvre, Bouillon, Daverdisse, Gedinne, Herbeumont, Paliseul, Vresse-sur-Semois et Wellin.



L'objectif? Valoriser les produits locaux en permettant aux commerçants d'informer leurs clients sur le fait qu'ils vendent des produits Made in Ardenne méridionale.

Ouvrez l'œil! Dans les prochains mois, vous découvrirez probablement ces visuels dans les rayons des magasins proches de chez vous... Vous pourrez alors identifier et déguster les saveurs des producteurs de notre territoire. Consommons local!

→ Vous êtes gérant d'une épicerie ou d'une grande surface franchisée sur une des 9 communes, vous vendez des produits Made in Ardenne Méridionale et vous souhaitez en informer vos clients grâce aux visuels MiAM? Contactez Sylvain TRIGALET, chargé de mission Agriculture au Parc naturel de l'Ardenne méridionale:

sylvain.trigalet@ardenne-meridionale.be
0474/531.114

Emission les Ambassadeurs



Début juin, notre magnifique Commune a accueilli une équipe de journalistes de l'émission "Les Ambassadeurs".

Au programme: cimetière et église de MAISSIN; aire de mobil-homes, l'Espace Verlaine, OUR, une séquence en calèche dans PALISEUL, tournage à la gare (Palisol gare), Bois du Defoy et le jeu Luna et les gardiens des Forêts à CARLSBOURG, sur les traces de Verlaine à PALISEUL.

Diffusion prévue le samedi 12 septembre 2020 sur la RTBF.



LA RENARDIÈRE

Entreprise de Formation par le Travail

Contactez C.I.S.P. La Renardière afin de suivre une formation par le travail en BUCHERONNAGE - SCIERIE et MENUISERIE

Tous travaux d'abattage et de dégagement d'arbres dangereux.

Z.I. - Rue des Prés la Mercire, 8
6880 BERTRIX
Tél. 061-41 33 51 - Fax 061-41 34 91
Site internet : www.larenardiere.be
E-mail : info@larenardiere.be

Active dans toute la filière du bois

Avec le soutien du Ministère de la Région Wallonne

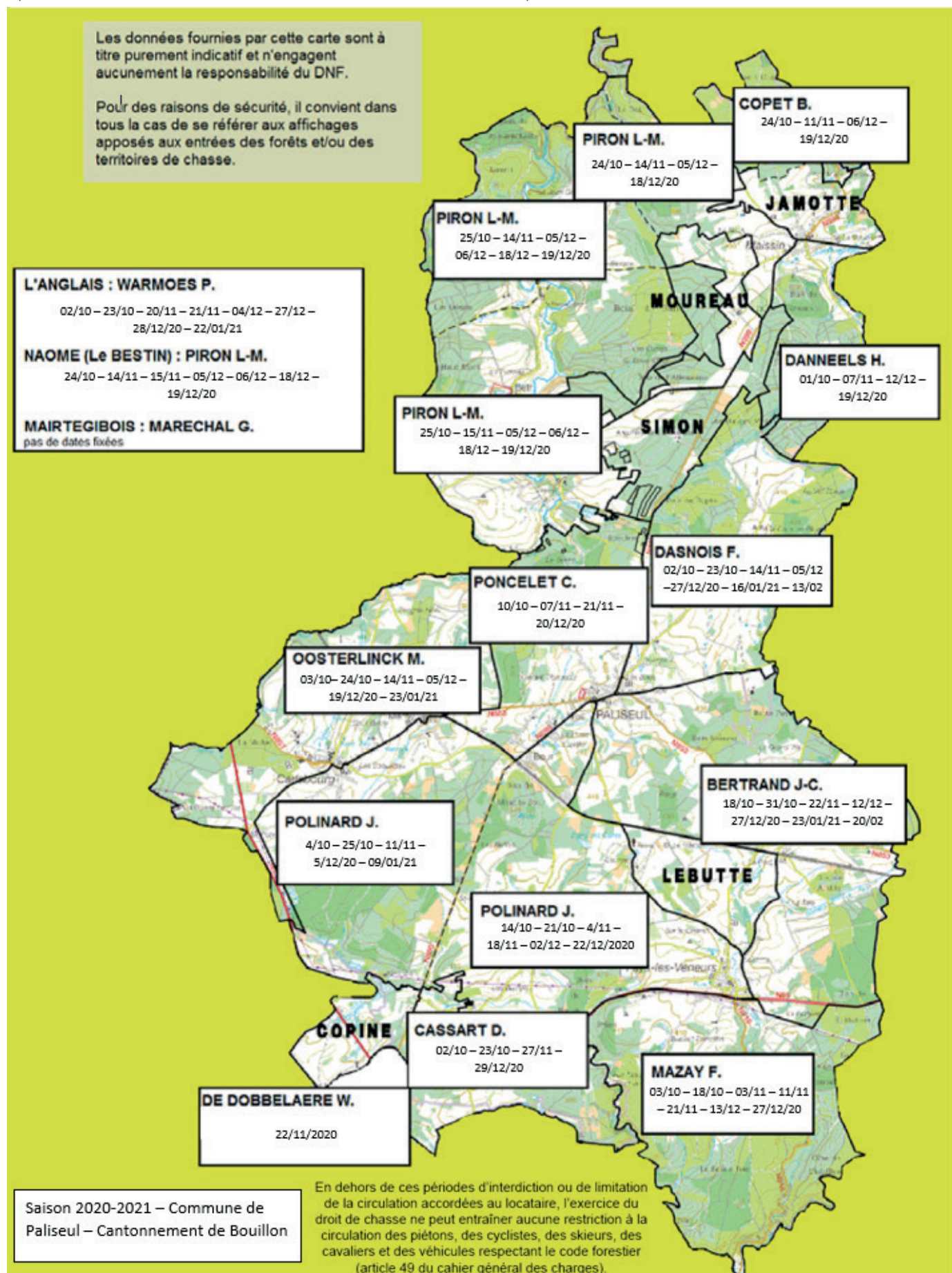
Maison Didier MARCHAL

Aliments pour Bétail | Engrais | Quincaillerie
Farine panifiable | Plantes à repiquer | Hobby jardin
Cadeaux divers | Bonbonne de gaz "Primagaz"

Avenue de France, 26 | B-6852 MAISSIN
Tél./fax.: +32 (0)61/65 56 42
marchal.maissin@skynet.be

Dates des battues 2020-2021

Le Bourgmestre de la Commune de PALISEUL informe la population que les battues seront organisées aux dates ci-après sur les territoires de chasse de la Commune de PALISEUL, pendant la saison 2020-2021.



100 km pour la recherche d'un vaccin contre le COVID-19



Éric VAN MENDEL, notre concitoyen, s'est lancé le défi de marcher 100 kilomètres pour la bonne cause. Il a réussi son challenge.

Le paliseulois a en effet décidé « de se promener » dans la région. Pour le plaisir, mais aussi pour la bonne cause.

Le Covid Challenge 100 kms, est un challenge alternatif mis sur pied en Flandres. Tous les fonds récoltés sont

versés aux universités de Gand et de Louvain afin de soutenir la recherche d'un vaccin contre le coronavirus.

Eric VAN MENDEL a parcouru cette distance en 18 heures et 27 minutes. Ce qui veut dire une moyenne de 5,4 km par heure. Une manière pour lui de rendre hommage aux personnes qui travaillent dans les services de soins intensifs. Félicitations à lui.

Environnement

6ème édition du **Grand Nettoyage de Printemps**



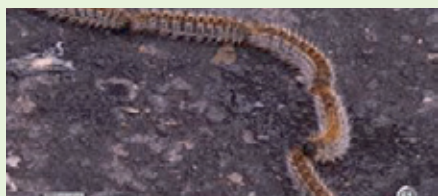
Grand Nettoyage de Printemps reporté

Suite aux décisions prises par le Conseil national de sécurité ce 12 mars 2020, nous nous voyons contraints de reporter aux 24, 25, 26 et 27 septembre 2020 le Grand Nettoyage de Printemps prévu fin mars.

Les inscriptions reçues jusqu'au 15 mars seront conservées et nous demandons à tous les participants de garder le matériel reçu en vue de l'utiliser en septembre.

Pour plus d'informations : 061/275.956

Attention aux **chenilles processionnaires** !



Depuis quelques années, la Wallonie fait face à une recrudescence de chenilles processionnaires du chêne, tant sur le domaine public que sur le domaine privé. De nombreux nids ont été observés sur plusieurs zones (Rochefort, Tellin, Virton, Aubange, Plombières, Dalhem, Brabant Wallon...). Potentiellement, c'est plus d'un tiers du territoire wallon qui risque d'être touché cette année par l'expansion de l'insecte.

La chenille processionnaire du chêne constitue une réelle menace pour la santé publique. Chaque chenille est en effet munie de milliers de minuscules poils urticants, facilement dispersés par le vent, qui peuvent causer de fortes réactions allergiques tel que l'apparition dans les huit heures d'une éruption douloureuse avec de sévères démangeaisons.

Comment la reconnaître?

La chenille possède un corps caractéristique. La tête est brune ou noire. Le corps possède des flancs blancs avec de longs poils argentés. Chaque segment du corps possède sur sa face dorsale une plaque brunâtre. La chenille peut atteindre une taille de 5 cm en fin de développement.

Dangerosité

La présence de ces chenilles constitue un danger pour la santé des citoyens, des animaux domestiques et du bétail. En effet, lorsqu'elles se sentent menacées, ces chenilles expulsent des poils microscopiques provoquant une réaction urticante, une éruption cutanée douloureuse avec de fortes démangeaisons pouvant aboutir à la nécessité d'une intervention médicale. Par ailleurs, en cas de contacts répétés avec les poils de cette chenille, les personnes peuvent présenter des réactions qui s'aggravent à chaque nouveau contact jusqu'à mener au choc anaphylactique mettant la vie en danger. Il faut savoir également que les nids vides constituent toujours

un risque en raison de la présence résiduelle de poils en leur sein.

Que faire si vous constatez la présence de ces chenilles?

L'élimination mécanique des nids est la solution la plus efficace.



En Wallonie, en cas de découverte d'un nid, il faut en informer le référent chenille processionnaire de votre administration communale. Celui-ci peut conseiller les propriétaires de terrain sur lesquels se trouvent les nids et les aider à prendre les mesures nécessaires. N'essayez en aucun cas de l'éliminer vous-même!

Pour de plus amples informations : chenilleprocessionnaire@spw.wallonie.be



Un message du Contrat de rivière Lesse et du Contrat de rivière Semois-Chiers

Saviez-vous que ?

Chez les abeilles, un rôle essentiel à la ruche est celui de porteuse d'eau. Ces ouvrières sont responsables de rapporter de l'eau à la ruche pour permettre l'élevage du couvain (gelée royale, bouillie larvaire) et le maintien de la température et de l'humidité de la ruche.

Cette tâche peut s'avérer risquée lorsqu'on compte les menaces auxquelles elles font face. Dès le matin, le besoin en eau se fait ressentir et les porteuses d'eau partent au front, parfois face au vent ou à la pluie. C'est pourquoi la source doit être à moins de quelques dizaines de mètres de la ruche afin de diminuer la perte d'individus sur ce trajet. Une fois arrivées, de nombreuses sources d'eau sont trop profondes, ce qui mène à la noyade de certaines. En réalité, les abeilles peuvent « surfer » sur l'eau durant quelques minutes pour s'en sortir mais cela leur demande énormément d'énergie. La chute est donc bien souvent mortelle.



Des aménagements peuvent diminuer ce risque de noyade pour les abeilles mellifères mais aussi pour les abeilles sauvages, qui ont-elles aussi besoin d'eau ! Il existe une multitude d'abreuvoirs ; la règle de base étant la présence de flotteurs pour que les abeilles puissent se poser en sécurité.

Source de l'image: <http://asapistra.fr/?q=node/380>

Cependant, les abeilles mellifères (*Apis mellifera*) préféreront s'hydrater dans une coulée de purin ou une flaque de boue ! En effet, ces zones « sales » sont riches en micronutriments dont les abeilles ont besoin. De nombreuses études s'intéressent à ce phénomène. L'une d'elles a testé leurs préférences parmi un panel de choix. Premièrement, elle conclut que les abeilles sont fortement attirées par l'eau salée durant toute l'année. Mais la découverte la plus impressionnante est le fait que leurs préférences varient selon la saison. En automne, les abeilles sont attirées par trois minéraux : le calcium, le magnésium et le potassium. Alors qu'en été, elles semblent les éviter. Cela s'explique par le fait que ces trois minéraux sont présents dans le pollen. En automne, lorsque celui-ci vient à manquer, les abeilles équilibrent leurs apports en recherchant ces micronutriments dans l'eau. En été, le pollen comble leurs besoins en ces trois minéraux, elles en recherchent donc d'autres. CQFD !



A vous de jouer ! Quelques idées d'abreuvoirs maisons sont disponibles sur ce site : <http://defenseanimale.com/reviews/des-abreuvoirs-pour-les-abeilles/>

Sources :

- <https://www.apiservices.biz/fr/articles/84-le-pas-a-pas-n-oubliez-pas-l-eau>
- <http://blog.lesoir.be/lerucherdusoir/2015/07/07/les-4-besoins-fondamentaux-dune-colonie-dabeilles-eau-pollen-nectar-propolis/>
- Source : Bonoan E. Rachael, Tai M. Taylor et al. (2016). Seasonality of salt foraging in honey bees (*Apis mellifera*). *Ecological Entomology*. 42. 10.1111/een.12375.



Contrat de rivière Lesse
Rue de Préhyr 12F à 5580 Rochefort
Tél : 084 / 222 665
www.crlesse.be
info@crlesse.be

Contrat de Rivière Semois-Chiers
Rue Camille Joset, 1 à 6730 Rossignol
Tél : 063/388 944
www.semois-chiers.be



Plaine d'été du 6 au 17 juillet 2020.

Malgré une édition 2020 plus que particulière, les plaines d'été ont rassemblé pas moins de 122 enfants du 6 au 17 juillet. Comme chaque année, nos animateurs n'ont pas ménagé leurs efforts pour proposer un panel d'activités diverses et variées pour contenter chacun des participants, tout en respectant scrupuleusement les normes sanitaires édictées par le Gouvernement (le Covid-19 ne nous aura décidément pas épargnés non plus...). Au programme des primaires, de

nombreuses balades en forêt, des grands jeux, du sport, la traditionnelle bataille d'eau... et tout de même quelques animations en intérieur car la météo n'a pas toujours été favorable durant ces 2 semaines: bricolage, jeu du loup-garou et cuisine (mmmh la bonne mousse de fraise, le tiramisu et les cookies...). Les enfants de maternel ont, quant à eux, eu l'occasion de cuisiner de bonnes pâtisseries, de participer à un parcours sensoriel avec leurs

pieds et leurs mains, d'arpenter les routes des bois environnants et de l'Arboretum, de rencontrer Pat le pirate et bien d'autres encore. Nous vous donnons rendez-vous pour la prochaine semaine de plaine qui devrait se dérouler du 24 au 28 août à Paliseul-gare pour les enfants de maternel et en résidentiel à la mer pour les primaires (si les consignes sanitaires en lien avec le Covid-19 nous le permettent toujours d'ici là...).



Un **été solidaire** pas comme les autres...

Chaque année, dans le cadre du plan de cohésion sociale, l'Administration communale reconduit l'action « Été solidaire, je suis partenaire ».

Cette opération offre la possibilité à des jeunes de 15 à 21 ans de travailler pour leur commune, afin de réaliser des travaux d'utilité publique ou de rendre service à la population, principalement aux personnes âgées, isolées ou en difficulté.

Cette année, 8 jeunes ont participé au projet.

Suite aux mesures sanitaires mises en place à cause de la crise COVID-19, leur travail qui, habituellement s'effectue surtout au domicile des aînés de la commune, a dû être adapté et a été limité.

Sarah, 16 ans, nous fait part de ses impressions : « Les jeunes ont apprécié participer à Été solidaire. Pendant que certains travaillaient avec l'équipe d'ouvriers de la commune, d'autres mettaient en couleur l'école libre de PALISEUL. Nous avons réalisé des sacs en tissu pour la bibliothèque de

PALISEUL, et aussi réalisé un travail d'aménagement de la Croix-Rouge à OPONT. Enfin, certains jeunes ont réalisé un travail de jardinage chez des aînés de la commune. Si pour certains jeunes, travailler est une habitude, pour d'autres c'était une première expérience de travail leur permettant de découvrir ce nouveau monde. »

Été solidaire est véritablement une initiation à la citoyenneté, un apprentissage à un rythme de travail mais surtout un élan de solidarité vers les citoyens de notre commune.



Je **déménage**, tu rénoves, il s'installe...



Le projet de rénover l'école de Framont se concrétise! Armée de ces bonnes nouvelles, l'équipe éducative a déménagé temporairement ses locaux vers le site de l'ancienne école de Paliseul-Gare.

Les élèves de Framont seront donc accueillis, cartables sur le dos, dès ce 1er septembre au 32 de la rue Haie-du-K. Ils y resteront toute l'année scolaire à venir, le temps que les classes et les sanitaires de Framont soient prêts à les recevoir à nouveau.

Les écoliers pourront profiter de l'espace, du cadre calme et verdoyant du quartier de la gare.

Tout comme à Framont et dans les autres implantations, tout sera mis en oeuvre afin de garantir leur sécurité et leur bien-être.

Souhaitons-leur d'ores et déjà une ex-

cellente rentrée et une année scolaire enrichissante!

Plus d'informations ?

Contactez la direction au : 0492/181.064



Travaux Nollevaux :

Gros coup de frais pour le centre de NOLLEVAUX qui a été entièrement revu et rénové au cours de ces derniers mois. Les travaux se sont terminés début juin et ont été réceptionnés provisoirement le 23 juin 2020.

Une inauguration de ce nouveau visage du village devrait avoir lieu dans les semaines/mois à venir, dès que les conditions sanitaires le permettront.

Nous vous en tiendrons informés !



Service travaux

Petit "avant-après" de la place de Launoy qui était inscrite, tout comme d'autres rues de la Commune, à "l'entretien voiries". Un petit coup de neuf convivial qui fait du bien !



COVID-19 : avez-vous droit à une aide sociale ?



Centre Public d'Action Sociale

Rue de Sauvian 1 6850 - PALISEUL

Pendant la crise sanitaire du COVID-19, le gouvernement a débloqué un budget afin de permettre aux CPAS du pays d'octroyer des aides de première nécessité à la population la plus précarisée...

Des aides matérielles, sociales, médicales, médico-sociales ou psychologiques, peuvent être octroyées aux personnes qui ne peuvent plus faire face à des dépenses quotidiennes ou liées à des soins médicaux, en raison de la crise du coronavirus.

Cette mesure ne s'adresse pas aux personnes qui n'ont pas - ou plus - de titre de séjour leur permettant de résider de façon régulière sur le territoire belge.

Des aides pour qui ?

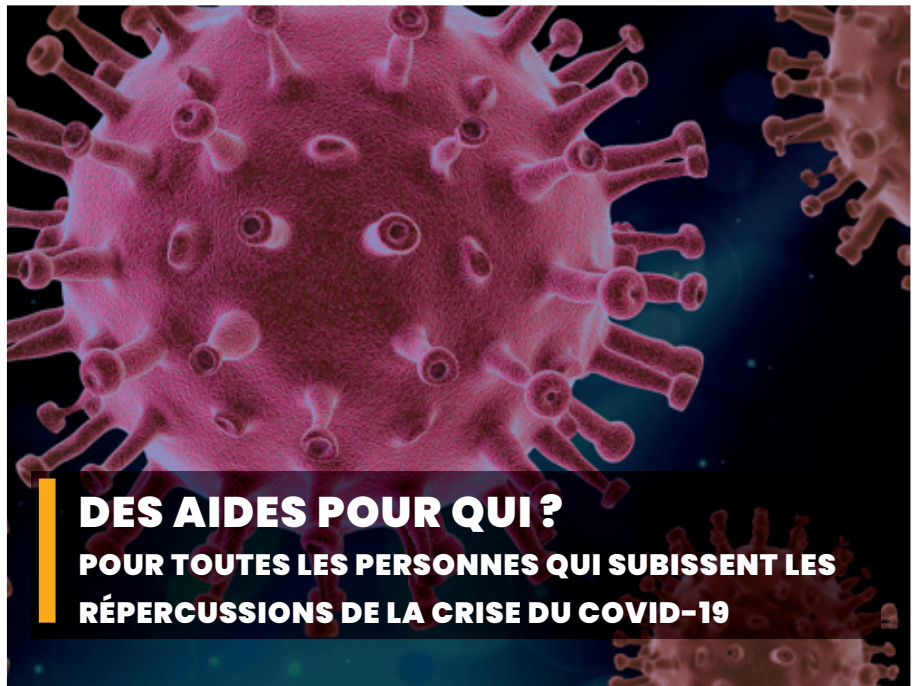
Pour toutes les personnes qui subissent les répercussions de la crise du COVID-19. Cette aide n'est pas limitée aux seuls bénéficiaires du droit à l'intégration, mais s'adresse à toute personne reconnue par le CPAS comme étant en état de besoin après une analyse individuelle.

Par exemple: certains travailleurs qui ont perdu une partie de leur revenu ou qui doivent faire face à des dépenses supplémentaires, les travailleurs issus de l'économie collaborative, les travailleurs occupés à temps partiel -avec une attention pour les familles monoparentales-, les étudiants jobistes, certains indépendants, les personnes avec un handicap, ...

Pour quelles interventions ?

De manière générale, pour toute aide à destination des citoyens impactés financièrement par la crise du coronavirus Covid-19:

Aides au logement, y compris les charges, à l'exclusion de la garantie locative.



DES AIDES POUR QUI ? POUR TOUTES LES PERSONNES QUI SUBISSENT LES RÉPERCUSSIONS DE LA CRISE DU COVID-19

Aides en matière d'énergie, relatives à la consommation d'énergie, y compris des aides à l'accompagnement et la guidance sociale et budgétaire.

Aide psychosociale, relative à la prise en charge de coûts d'intervenants professionnels reconnus dans le traitement des violences conjugales, des problèmes d'anxiété et troubles psychiatriques.

Aides en matière de santé, c'est-à-dire la prise en charge de frais médicaux: médicaments, factures d'hôpitaux,... et l'achat de masques, gel et gants.

Aide à l'accessibilité numérique, notamment en vue de favoriser les démarches en ligne, les contacts sociaux et le soutien scolaire.

Aides financières pour des factures impayées du fait d'une diminution des ressources.

Besoins de première nécessité, tels qu'une intervention dans les coûts de transports, l'achat de vêtements, l'achat de lunettes, ...

Aide pour les familles en difficulté, dans le cadre de la lutte contre la pauvreté infantile.

A qui s'adresser ?

Auprès du CPAS (rue de Sauvian, 1), qui fera une analyse de votre demande.

Du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00, idéalement, sur rendez-vous, en appelant le 061/530.126.



Agenda & activités

Septembre 2020

04-SEPT

Marché du terroir, 17h00-20h00, les Halles (Paliseul)

Administration communale

Anne CARROZZA

0498/545.224

22-SEPT

Opération Déjeunons Tourisme de 8h00 à 9h30

Parc naturel de l'Ardenne Méridionale

Julie-Ambre FLAUDER

0474/5631.110

27-SEPT

2ème édition de la Fémin@ à Bouillon

Bouillon pour tous

Michel DASNOIS

<http://www.bouillonpourtous.be>

Octobre 2020

02-OCT

Marché du terroir, 17h00-20h00, les Halles (Paliseul)

Administration communale

Anne CARROZZA

0498/545.224

09-OCT

Conférence "La philosophie de l'Ayurveda" par Benoît LEROY à 20h00, salle Paul Verlaine (Paliseul)

Comité culturel de Paliseul

Angéline PAREIN

061/534.906

10-OCT

Atelier Malvoyance par Étienne MONNIER de 9h30 à 17h00, centre touristique et culturel de Vresse-sur-Semois

Parc naturel de l'Ardenne Méridionale

Julie-Ambre FLAUDER

0474/5631.110

19-OCT

Formation pomologie par Éric GOOSSE de 17h00 à 20h00

Parc naturel de l'Ardenne Méridionale

Sylvain TRIGALET

0474/531.114

23-OCT

Conférence "À propos des enseignements de Grigori GRABOVOÏ" par Marie Anne DRISCH à 20h00, salle Paul Verlaine (Paliseul)

Comité culturel de Paliseul

Angéline PAREIN

061/534.906

Mardi 22 septembre 2020 - Déjeunons Tourisme



Mardi 22 septembre 2020 - Déjeunons Tourisme Quatre fois par an, les opérateurs touristiques des neuf communes du Parc naturel de l'Ardenne méridionale, dont Paliseul, sont conviés à un Déjeunons Tourisme. L'occasion pour eux de se rencontrer, d'échanger et s'informer autour d'un petit-déjeuner ! La prochaine édition aura lieu le mardi 22 septembre de 8h00 à 9h30. Lieu à définir.

Cet évènement est organisé par la Maison du Tourisme du Pays de Bouillon en Ardenne, le Massif forestier de la Semois et de la Houille, l'ADL Bièvre & Vresse-sur-Semois, l'ADL de Bertrix - Bouillon - Herbeumont - Paliseul et le Parc naturel de l'Ardenne méridionale.

Renseignements et inscriptions :

- Maison du tourisme du Pays de Bouillon en Ardenne : 061/465.211 - info@bouillon-tourisme.be
- Julie-Ambre FLAUDER - Chargée de mission Tourisme au Parc naturel de l'Ardenne méridionale : 0474/531.110 julie-ambre.flauder@ardenne-meridionale.be

Se rencontrer, échanger et s'informer autour d'un petit-déjeuner

DÉJEUNONS TOURISME

8h-9h30 | Rendez-vous trimestriel

Infos et inscriptions:
Maison du Tourisme du
Pays de Bouillon en

Ardenne

061 46 52 11

info@bouillon-tourisme.be



Samedi 10 octobre 2020 Atelier malvoyance

C'EST TOUT VU ! Le Parc naturel de l'Ardenne méridionale vous invite à un atelier destiné aux guides qui souhaitent découvrir les bons gestes/les bonnes paroles pour organiser des balades guidées à destination de personnes malvoyantes/non-voyantes.

Cette formation se déroulera le samedi 10 octobre de 9h30 à 17h00 et sera animée par Etienne MONNIER.

Planning de la journée :

- La matinée en salle : découverte de quelques bases théoriques sur la déficience visuelle
- L'après-midi sur le terrain : exercices pratiques de balades guidées pour un public malvoyant/non-voyant

Lieu de rendez-vous : Centre touristique et culturel de Vresse-sur-Semois (rue Albert Raty 83).

Un aide-mémoire vous sera remis en fin d'atelier.

Participation financière : 10,00 € (reversés au club de marche « Bon Pied, mais pas Bon Œil »).

Réservation obligatoire (nombre de participants limité) !

Inscriptions et renseignements :

- Julie-Ambre FLAUDER, chargée de mission Tourisme
0474/531.110
julie-ambre.flauder@ardenne-meridionale.be
- Harmonie JARDON, chargée de mission Action sociale
061/460.344
harmonie.jardon@ardenne-meridionale.be

Lundi 19 octobre 2020 Formation pomologie



Dans le cadre des formations vergers, le Parc naturel de l'Ardenne méridionale vous propose une soirée pomologie !

Cette formation aura le lundi 19 octobre 2020 de 17h à 20h et sera animée par Éric GOOSSE du Centre de Michamps.

Lieu à définir (sur une des communes de notre territoire).

Réservation obligatoire (nombre de participants limité).

Inscriptions et renseignements :

Sylvain TRIGALET, chargé de mission Agriculture
sylvain.trigalet@ardenne-meridionale.be
0474/531.114

6ème anniversaire du marché du Terroir à Paliseul



De nos jours, il est important de pouvoir choisir la provenance de nos aliments et de s'assurer qu'ils soient sains...

Il y a 6 ans, par son initiative de mise en place d'un marché du terroir, l'Administration communale a souhaité, à sa manière, offrir un service de proximité, faire se rencontrer les producteurs et citoyens autour de produits locaux, de qualité et en circuits courts.

Notre souhait, pour les années à venir est de développer davantage les circuits courts et de faire une place à l'agriculture au sein de notre territoire.

Via l'achat de produits locaux, l'économie rurale est également favorisée, ainsi que le savoir-faire artisanal, sans compter l'économie d'émissions de carbone.

Notre prochaine édition sera organisée le vendredi 4 septembre de 17h00 à 20h00 aux Halles de Paliseul.



HALLES DE PALISEUL 1^{er} vendredi du mois
De 17h00 à 20h00

Marché du terroir





Mesures de sécurité

- Respect de la distanciation sociale
- Port du masque obligatoire
- Plan de circulation unique
- Hygiène des mains
- Un visiteur par ménage
- Bar fermé

Renseignements
 Anne Carrozza - 0498 54 52 24
 Service secrétariat - 061 27 59 75
www.paliseul.be
[@hallesdepaliseul](https://www.facebook.com/hallesdepaliseul)





S.p.r.l. **Jean-Paul DAVID** Assurances

Rue de Maissin, 56a
6850 Paliseul
Tél. : **061/53.34.61**



TOUTES ASSURANCES – TOUTES COMPAGNIES
PRÊTS – PLACEMENTS

À VOTRE SERVICE 24H/24
www.assurancedavid.be

FSMA 026497A

VIDANGE PONCELET J.M. BERTRIX

DEPUIS 1964

GSM **0472 37 88 68**

TÉL. & FAX **061 53 43 06** OU **061 53 33 79**

7 J./7

AGRÉÉ RÉGION WALLONNE



**VIDANGES DE FOSSES
ET DÉBOUCHAGE D'ÉGOUTS
PAR SYSTÈME AUTOMATIQUE**

**11, RUE DE BERNIFA
6880 ACREMONT BERTRIX**



-50%

SUR TOUS LES
ARTICLES ÉTÉ
FEMMES ET/OU
HOMMES.

-70%

À PARTIR DE 5
ARTICLES ÉTÉ
FEMMES ET/OU
HOMMES.

PRIX RONDS !

PLUS DE PHOTOS SUR :



Vert de Gris

Prêt-à-porter & accessoires
HOMMES & FEMMES
Tailles 34 à 52

lundi : / 13h30 - 18h00
mardi : 9h30 - 12h30 / 13h30 - 18h00
mercredi : 9h30 - 12h30 / 13h30 - 19h00
jeudi : 9h30 - 12h30 / 13h30 - 18h00
vendredi : 9h30 - 12h30 / 13h30 - 18h00
samedi : 9h30 - 12h30 / 13h30 - 18h00
dimanche : 9h30 - 12h00 /

NATHALIE CLARINVAL

www.vertdegris-bievre.be - nathcla@hotmail.com
Rue de Bouillon, 1 - 5555 Bièvre
061 31 53 84 - 0477 79 41 63



**PHARMACIE BIOMED
S.P.R.L.**
RUE PAUL VERLAINE 1,
6850 PALISEUL
TEL: 061/533130

**PHARMACIE VANHEMMENS
S.P.R.L.**
GRAND PLACE 16,
6850 PALISEUL
TEL: 061/533125

Allopathie - Homéopathie - Phytothérapie - Aromathérapie

Vos pharmacies vous accueillent:
Lundi au vendredi: 9h-12h et 13h30-19h00
Samedi: 9h-12h



4 Route des Gohineaux,
6880 Bertrix
061.61.51.86

Du mardi au vendredi
9H - 12H | 13H - 18H
Le samedi - 8H - 16H

SUIVEZ-NOUS



ÉCOLE FONDAMENTALE LIBRE CARLSBOURG



- Centre ludopédagogique
- Classes de dépaysement
- Divers projets "alimentation saine et durable"
- Partenariat avec le secondaire

Avenue Tagnon 2 - 6850 Carlsbourg

Tél./Fax 061 53 46 76 • direction@eflcarlsbourg.be

CARROSSERIE Ludo



Toutes marques
Agréée assurances
Véhicules de remplacement

Rue d'Outrouge, 7 - 6880 Bertrix

Tél. : 061 41 60 98

Devis en ligne

www.carrosserieludo.be